

La pêche électrique, encore pratiquée aux Pays-Bas, va être interdite partout en Europe

La justice européenne a confirmé jeudi l'interdiction de la pêche électrique dans toute l'UE à partir de juillet 2021, rejetant un recours des Pays-Bas, le principal pays à utiliser encore cette méthode de pêche controversée jugée néfaste pour l'environnement.

Par La rédaction avec AFP - 15 avr. 2021 à 18:33 - Temps de lecture : 4 min



Sur cette photo de 2018, des pêcheurs manifestent contre la pêche électrique dans le port de Nieuport en Belgique. Photo Kurt DESPLENTER / BELGA / AFP

C'est une petite victoire pour la planète. La justice européenne a confirmé jeudi l'interdiction de la pêche électrique dans toute l'Union européenne à partir de juillet 2021, rejetant un recours des Pays-Bas, le principal pays à utiliser cette méthode de pêche controversée jugée néfaste pour l'environnement.

La pêche électrique avait initialement été autorisée à titre expérimental en mer du Nord, **au grand dam des organisations environnementales et de pêcheurs français qui y étaient hostiles.**

Mais l'UE avait finalement décidé en avril 2019 de l'interdire complètement, après une période de transition d'environ deux ans se terminant fin juin 2021, suscitant la colère des pêcheurs néerlandais. Ils ne vont pas en rester là.

Pourquoi la pêche électrique pose problème

La pêche électrique, qui consiste à envoyer depuis un chalut des impulsions électriques dans le sédiment pour y capturer des poissons vivant au fond des mers. Les pêcheurs français accusent la technique d'être éminemment destructrice pour la faune et les fonds marins avec des impacts négatifs sur les oeufs et larves des poissons, mettant en péril leurs ressources.

Selon le site de l'ONG environnementale Bloom, "le courant électrique n'épargne aucun organisme : toute la vie marine est électrocutée. Il n'existe pratiquement pas de quantification de l'impact de la pêche électrique, par exemple sur les poissons électrosensibles (requins et raies), mais aussi sur les œufs, les juvéniles, le plancton, la physiologie des poissons, la chimie de l'eau etc."

Une étude de l'Imares (Institut public néerlandais de recherche marine) a ainsi montré que **50 à 70% des cabillauds de grande taille capturés par les chaluts électriques avaient la colonne vertébrale fracturée**. Une autre montre que les champs électriques pourraient être responsables de l'affaiblissement du système immunitaire des crevettes et vers.

Les Pays-Bas contre-attaquent

En octobre 2019, La Haye avait déposé un recours devant la Cour de justice de l'UE (CJUE) pour annuler cette décision, jugeant que l'interdiction de la pêche électrique "n'avait pas été établie sur la base des meilleurs avis scientifiques disponibles" et qu'elle entravait "l'innovation et le développement technologique".

« Aucune étude n'énonce que cette méthode serait dépourvue d'incidence négative sur l'environnement »

Dans son arrêt publié jeudi, la CJUE, basée au Luxembourg, a estimé que les Pays-Bas n'avaient "pas démontré le caractère manifestement inapproprié" de cette interdiction.

"Si les études scientifiques et techniques disponibles contiennent des appréciations parfois divergentes sur l'étendue des incidences négatives" de la pêche électrique, "aucune n'énonce, en revanche, contrairement à ce que soutiennent les Pays-Bas, que cette méthode serait dépourvue d'incidence négative sur l'environnement", affirme la Cour.

La décision de la CJUE "était le dernier espoir pour de nombreuses entreprises familiales" utilisant cette méthode de pêche "dans cette période déjà difficile", a regretté l'organisation néerlandaise représentant l'industrie de la pêche qui y voit un acharnement. Quelque 84 navires des Pays-Bas recourent à la pêche électrique, soit 0,1% de la flotte européenne.

La cour précise aussi que "l'objectif de l'Union de promouvoir le progrès scientifique et technique n'implique pas une obligation pour le législateur de transposer dans un acte législatif toute technique nouvelle, au seul motif qu'elle serait innovante".

Les petits pêcheurs français particulièrement mobilisés

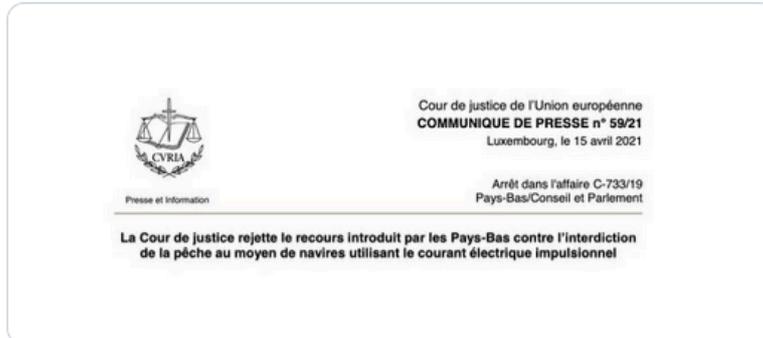
Les Pays-Bas sont les principaux partisans en Europe de cette technique de pêche, dénoncée de longue date par les "petits" pêcheurs français adeptes de la méthode artisanale, qui fustigent la "concurrence déloyale" des bateaux néerlandais dans les eaux du nord de la France et du Royaume-Uni.



BLOOM Association
@Bloom_FR



Les véhéments lobbies néerlandais st retoqués : la Cour de justice de l'Union européenne n'annule pas le règlement d'interdiction de la [#PêcheElectrique](#), qui sera donc bien définitivement interdite le 1er juillet 2021 ! L'intérêt général prévaut, et c'est un grand soulagement.



11:33 AM · 15 avr. 2021



"Pour satisfaire une poignée d'industriels cyniques, les Pays-Bas avaient saisi la CJUE sur la base d'avis scientifiques biaisés (...) Le coup de bluff politique n'a pas fonctionné. Ce jugement signe le triomphe de l'intérêt général", s'est félicité jeudi dans un communiqué l'ONG environnementale Bloom.

La pêche électrique est interdite en Europe depuis 1998 par un règlement en faveur de la conservation des ressources de pêche mais bénéficiait de dérogations depuis 2007, à titre expérimental, dans une zone du sud de la mer du Nord.

Une dérogation principalement utilisée par des pêcheurs néerlandais qui ont bénéficié de fonds européens pour équiper leurs navires, poussant leurs homologues français à dénoncer une inégalité de traitement.

En 2018, le Parlement européen avait pris position contre cette pratique controversée, à l'encontre d'une proposition de la Commission qui voulait lever la restriction en vigueur (limitant alors cette pêche à titre expérimental à 5% de la flotte européenne), ce qui avait conduit l'année suivante à son interdiction à partir de juillet 2021.